



IPC/CE/39/3
ORIGINAL : anglais

DATE: 17 janvier 2007

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE GENÈVE

UNION PARTICULIÈRE POUR LA CLASSIFICATION INTERNATIONALE DES BREVETS (UNION DE L'IPC)

COMITÉ D'EXPERTS

Trente-neuvième session Genève, 26 février – 1^{er} mars 2007

MISE EN ŒUVRE DES RÉSULTATS DE LA RÉFORME DE LA CIB

Document établi par le Secrétariat

1. Le présent document contient un rapport sur l'état d'avancement de plusieurs tâches inscrites au programme de travail du Groupe de travail sur la révision de la CIB concernant la mise en œuvre des résultats de la réforme de la CIB.

<u>Suppression des renvois dans les rubriques d'orientation et des renvois indicatifs dans le schéma</u>

- 2. À sa seizième session, le groupe de travail a examiné une proposition du Bureau international relative à la suppression des renvois dans les rubriques d'orientation pour les sections A et H et une autre proposition du Bureau international concernant la suppression des renvois indicatifs dans le schéma pour plusieurs sous-classes des sections A, B et G.
- 3. Le groupe de travail a approuvé, sous réserve de modifications, certaines des recommandations figurant dans la proposition relative à la suppression des renvois dans les rubriques d'orientation. Par manque de temps, il n'a pas été en mesure d'examiner le reste de cette proposition ni la proposition relative à la suppression des renvois indicatifs dans le schéma.

4. Compte tenu du temps considérable qu'il faudrait consacrer à ces deux questions et à d'autres projets devant être traités en priorité, le groupe de travail a décidé de réexaminer à sa prochaine session les moyens de mener à bien ces tâches dans les délais en se fondant sur une approche plus efficace, par exemple en créant une équipe d'experts à cet effet.

Renumérotation des groupes principaux résiduels existant avant la réforme qui sont résiduels pour l'ensemble de la sous-classe

- 5. Les délibérations du groupe de travail ont eu lieu sur la base de la dernière proposition du rapporteur figurant dans l'annexe 34 du dossier de projet WG 111. Le groupe de travail est convenu de supprimer 11 groupes principaux résiduels pour l'ensemble de la sous-classe qui ne comportaient ni sous-groupe ni renvoi, et de transférer leur contenu dans de nouveaux groupes principaux résiduels normalisés. Il a également été convenu que l'un de ces groupes principaux résiduels ne devrait pas être modifié; le titre d'un autre de ces groupes principaux résiduels a été modifié.
- 6. Compte tenu de la similitude entre les sous-classes de la classe C05, il a été décidé qu'il conviendrait d'envisager une solution similaire pour tous les groupes principaux résiduels de cette classe lors de l'examen des groupes principaux comportant des sous-groupes.
- 7. Enfin, le groupe de travail est convenu de poursuivre, à sa prochaine session, l'examen des groupes principaux qui sont résiduels pour l'ensemble de la sous-classe et a accepté l'offre du Secrétariat d'élaborer une proposition relative à la renumérotation et à la modification des groupes principaux résiduels comportant des renvois. L'état d'avancement de cette tâche concernant chaque sous-classe est récapitulé à l'annexe 36 du dossier de projet WG 111.

Introduction de groupes principaux résiduels dans les sous-classes de la CIB

8. À sa seizième session, le groupe de travail a poursuivi l'examen des sous-classes restantes et a décidé qu'aucun groupe principal résiduel ne serait nécessaire pour 43 sous-classes. De nouveaux groupes principaux résiduels ont été créés dans 12 sous-classes. Le groupe de travail est convenu que les 49 sous-classes restantes n'ayant pas fait l'objet d'un consensus seraient traitées dans le cadre des projets de définition existants ou nouvellement créés (45 sous-classes) et des projets de révision du niveau de base (quatre sous-classes). L'état d'avancement de cette tâche concernant chaque sous-classe est récapitulé à l'annexe 35 du dossier de projet WG 111.

IPC/CE/39/3 page 3

Programme de définitions de la CIB

9. Le groupe de travail a poursuivi à sa seizième session l'examen des projets de définition. À cette occasion, 10 projets de définition ont été approuvés en anglais et 16 projets de définition ont été menés à bien en anglais et en français. Au total, 72 projets de définition ont été achevés jusqu'ici. L'annexe IV du rapport sur cette session du groupe de travail (voir le document IPC/WG/16/3) contient un tableau récapitulant l'état d'avancement de chaque projet de définition inscrit au programme.

10. Le Comité d'experts est invité à prendre note du contenu du présent document et à prendre des décisions selon que de besoins.

[Fin du document]